Quarante-quatrième année. — N° 181 (EDITION DU SOIR) VENDREDI 30 JUIN 1899

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la librairie Wattebow, rue Saint-Jacques, 39. — A Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Henri Lagrou, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par fil spécial)

TROUBLES SANGLANTS
A BRUXELLES

La Soirée de mercredi. — Manifestations contre le projet de loi électoral. — Charges de gendarmerie. — Coups de révolver. - Plusieurs blessés

RÉUNION DU CONSEIL DE CABINET

L'attitude que prendra le Cabinet dans les divers débats à la Chambre

Paris, 29 juin. — Les ministres se sont réunis, ce matin, en Conseil de Cabinet, au Ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Waldeck-Rousseau.

D'après le compte-rendu officieux de la séance, les ministres se sont entretenus de divers questions.

Le Conseil a arrêté l'attitude qu'il prendra, soit dans dans le débat relatif aux affaires algériennes, soit dans celui relatif aux conditions du travail.

Le gouvernement, en ce qui concerne les questions algériennes se rallera à la proposition tendant à la nomination d'une commission d'enquête parlementaire.

Il compte, en outre, saisir le Conseil d'Etat d'un projet de décret modifiant partiellement les décrets de 1837 et 1882.

M. Waldeck-Rousseau à la commission du Budget

Enfin, le ministre des finances a rendu compte de l'entrevue qu'il a eu hier soir avec le président de la commission du budget. M. Waldeck-Rousseau accompagnera le ministre des finances devant cette commission.

LES QUATRE CONTRIBUTIONS ET LE BUDGET

MM. Waldeck-Rousseau et Caillaux à la Commission du budget

Paris, 29 juin. — M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil, et M. Caillaux, ministre des Finances, sont venus, aujourd'hui, s'expliquer devant la commission du budget sur le projet des quatre contributions.

M. Waldeck-Rousseau a demandé, à la commission, de voter le plus rapidement possible ce projet, et il s'est engagé à déposer, sur le bureau de la Chambre, avant la clôture de la session, le projet du budget pour 1900.

Après le départ des ministres, la commission a adopté le projet des quatre contributions.

M. Pelletan a été nommé rapporteur avec mandat de déposer son rapport à une date telle que la discussion du projet puisse s'ouvrir mardi.

LE RETOUR DE DREYFUS

Le « Gonfalonia »

Le *Matin* a publié la conversation qu'eut, avec des marins, un de ses collaborateurs, et les déclarations que ceux-ci lui firent après boire. *Ils lui disent avoir rencontré le Sfax*, étant montés sur le *Gonfalonia*, et s'être approchés de ce navire pour examiner à l'aise Dreyfus. Ils le dépeignirent très usé, très vieilli. Nous avons reproduit ces renseignements.

Un journal a cherché vainement à savoir ce que c'est que ce *Gonfalonia*. Le nom de ce bateau, qui serait parti de Rio-de-Janeiro le 30 mai, sachant — comment ? — que Dreyfus était à bord du *Sfax*, ne figure pas dans le *Répertoire général de la Marine marchande* du Bureau Veritas.

Le « Sfax » signalé

Brest, 29 juin, *midi*. — Le bruit court, mais ce n'est qu'un bruit, que le *Sfax* croiserait aux environs d'Ouessant ; en tout cas, le débarquement à Brest ou dans les environs ne fait plus de doute.

L'amiral Barrera, préfet maritime, vient de donner le fait comme absolument certain, sans vouloir indiquer le jour ou l'heure où il se produira.

Dans la population on reste persuadé que le *Sfax* est en vue des côtes, et à proximité d'un sémaphore, où il croise en attendant les instructions du gouvernement.

L'autorité maritime ne confirme ni ne dément ce bruit. On attend pour ce soir l'arrivée de hauts fonctionnaires de la Compagnie du Chemin de fer de l'Ouest. L'horaire du train spécial qui doit conduire Dreyfus à Rennes a été établi pour deux jours consécutifs, c'est-à-dire pour la nuit de vendredi à samedi et celle de samedi à dimanche.

Cette nuit est arrivé un télégramme officiel du Ministère de l'Intérieur, adressé à M. Collier, commissaire spécial, qu'on est allé réveiller chez lui.

On affirme que cette dépêche contenait des ordres concernant les mesures à prendre en gare. A l'exemple de celui de Rennes, le maire de Brest se dispose à prendre un arrêté invitant la population au calme.

LA SITUATION A MONTCEAU-LES-MINES

Montceau-les-Mines, 29 juin. — Dans une réunion, qui eut lieu cette après-midi, les grévistes ont voté, à l'unanimité, la reprise du travail pour le 1er juillet.

La Compagnie de Monteau avait préalablement fait placarder une affiche, adressée aux mineurs de Blanzy, exprimant l'espoir qu'après les satisfactions déjà accordées et l'esprit de bienveillance et de conciliation toujours manifesté par la Compagnie, les ouvriers, lesés dans leurs intérêts par vingt-trois jours de grève, reprendraient immédiatement le travail.

La Compagnie réitère l'impossibilité de surélever les salaires, mais elle concède quelques avantages pécuniers pour la retraite.

La Compagnie se refuse à se priver du concours des sœurs qui ne sauraient intervenir dans la direction des ateliers.

EXPLOSION D'UNE MEULE A PARIS

Deux morts, un blessé

Paris, 29 juin. — Un terrible accident s'est produit hier, à midi, à la Carosserie Industrielle, 76, rue Claude-Decaen, qui a coûté la vie à deux infortunés travailleurs.

Dans un des ateliers de charpentiers, trois ouvriers étaient occupés à diriger une meule à émeri qui marchait à raison de 1,800 tours à la minute.

Soudain une violente explosion se produisit et la meule, violemment arrachée de son axe, éclata. Un de ses débris alla heurter le plafond, qui fut traversé, un autre brisa une cloison de brique et des éclats atteignirent les trois ouvriers. Deux d'entre eux s'affaissèrent aussitôt comme foudroyés et le troisième, portant la main à son visage, alla rouler dans un angle de l'atelier.

Au bruit de l'explosion, tous les autres ouvriers accoururent et s'empressèrent de porter secours à leurs camarades.

Mais, pour les deux premiers, tous les soins demeurèrent inutiles. Ces infortunés, qui se nomment Grimet, âgé de 38 ans, demeurant rue Claude-Decaen, 67 et Pierre Staub, 38 ans, demeurant 38, rue Basfroi, avaient la poitrine défoncée et étaient morts sur le coup.

Quant au dernier, nommé Fournier, demeurant rue Brunefant, il avait une grave lésion au crâne et de multiples contusions sur tout le corps. Après un premier pansement il fut transporté dans un état fort alarmant à l'hôpital Saint-Antoine.

Le commissaire de police du quartier, mis au courant de ce triste événement, a fait transporter les cadavres des deux victimes à leur domicile.

Il a en outre ouvert une enquête pour établir les causes de l'accident.

Les premières constatations ont cependant établi que l'explosion était due à un échauffement de la lourde masse de grès.

UN OFFICIER NOYÉ A TOURS

Tours, 29 juin. — Hier soir, le lieutenant d'Audriffred, du 8e cuirassiers, qui se baignait dans le Cher, s'est noyé accidentellement.

Le corps a été transporté à l'hôpital.

M. d'Audiffred était âgé de vingt-deux ans.

UN GRAVE INCIDENT A HONG-KONG

Londres, 29 juin. — Le correspondant du *Daily Mail*, à Hong-Kong, dit que le mandarin, qui a la charge du fort Bogue, sur la rivière de Canton, a fait tirer, à blanc, sur un navire britannique, qu'il croyait être un navire italien.

Le commandant britannique a demandé des explications, et le mandarin, qui a ordre de tirer sur tout navire italien, qui remonterait vers Canton, a avoué sa méprise et présenté ses excuses.

EN AUTOMOBILE
de New-York à San Francisco

New-York, 29 juin. — Le départ dans la plus longue excursion en automobile qu'on ait jamais tenté de faire aura lieu le 1er juillet, à Herald-Square.

M. John D. Davis, qui a récemment acheté une voiture à Stainford, dans le Connecticut, à la National Matoc Company, fera le voyage de New-York à San-Francisco. Le trajet le plus court, par chemin de fer, représente 3,250 milles. La distance, par route ordinaire, est de dix pour cent plus grande.

M. Davis sera accompagné de sa femme.

L'automobile est un Duryen, du type qui a gagné la course de Londres à Brighton, le 14 novembre 1896. Le moteur, à la gazoline, caché dans une boîte sous le siège, fournit la force motrice.

L'itinéraire est le suivant : New-York, Albany, Buffalo, Cleveland, Toledo, Chicago, Omaha, Denver, Ogden, San-Francisco.

M. Davis espère arriver à destination dès le commencement d'août.

LA VENDETTA AUX ÉTATS-UNIS

Londres, 29 juin. — Une dépêche de Manchester (Kentucky) au *Daily Chronicle* annonce que les autorités ne peuvent pas constituer un jury pour juger les assassins de Tom Baker. Ce dernier était membre d'une famille qui était en hostilité ouverte avec la famille Howard.

Cette espèce de vendetta dure depuis plusieurs années et le nombre des tués de chaque côté est au moins d'une vingtaine.

Pendant que les autorités essayaient de constituer un jury pour juger les assassins de Tom Baker, des hommes armés entouraient le palais de justice et les membres de la famille Howard montaient la garde autour des jurés.

UN TERRIBLE ACCIDENT AÉROSTATIQUE
EN ALLEMAGNE

Berlin, 29 juin. — On annonce un terrible accident d'aérostation.

L'aéronaute Merighi fit hier dans cette ville une ascension qui tout d'abord réussit très bien.

Mais arrivé à une hauteur de 3,500 mètres, le ballon éclata tout à coupet se mit à descendre avec une rapidité vertigineuse.

Malgré le terrible danger qui le menaçait, l'aéronaute ne perdit pas son sang-froid et arriva à environ quatorze mètres du sol, alors que la nacelle allait être brisée, il sauta à terre. En tombant, il s'est cassé une jambe et est resté évanoui.

Toutefois, son état n'inspire pas d'inquiétudes.

DERNIERE HEURE COMMERCIALE

LAINES

Le Havre, 29 juin *(Télégramme de M. G. Degoy)*. — Le marché est calme. On a vendu 50 balles.

On cote : Juin-juillet, 194 fr.; septembre, 193,50; octobre-novembre, 193; décembre, 192,50; autres mois inchangé.

GRAVES DÉSORDRES
A BRUXELLES

Nombreuses collisions avec la gendarmerie. — Coups de revolver. Plusieurs blessés

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix)

Bruxelles, 29 juin. — A la sortie des meetings qui ont eu lieu mercredi soir, un groupe de manifestants, qui forme un cortège immense et qui monte par le bas de la ville, apparait aux confins de la zone neutre.

La batterie de l'artillerie de la garde-civique qui se trouvait rangée entre le Treurenberg et rue de la Loi se poste à gauche faisant face à la place de Louvain et se range derrière le corps de police qui barrait déjà la rue.

D'innombrables coups de sifflets accompagnent les cris de démission et les chants des manifestants qui clament la *Marseillaise* et la *Carmagnole*. Aucun incident bien sérieux ne se produit encore.

Charges de gendarmes

A dix heures moins dix, les gendarmes à cheval reçoivent l'ordre de dégager la place de Louvain, où 2000 manifestants chantent et poussent des cris de protestation. Ce dégagement s'accomplit sans incidents graves.

Une partie des manifestants dévalent par le Treurenberg et un autre tronçon gagne le quartier Notre-Dame-aux-Neiges.

Redoublement des mesures Les charges continuent

Les pelotons de gendarmes continuent leurs manœuvres aux abords de la rue Royale. Ce peloton s'est divisé et ses diverses fractions sillonnent le Treurenberg.

A l'angle de la rue de la Loi nous entendons que les cris des manifestants redoublent.

On crie : A bas la calotte ! Tricheurs ! Démission ! On chante la *Marseillaise*. Les coups de sifflets sont assourdissants.

Une escouade de pompiers accompagne les tramways qui doivent traverser la zone neutre.

Une forte brigade de policiers est venue renforcer le cordon primitif qui ferme la rue de la Loi. La batterie d'artillerie de la garde civique est maintenant divisée en deux fractions qui sont échelonnées entre la rue de la Loi et la place de Louvain.

Les divers mouvements de troupes qui s'effectuent sont accueillis par des huées et des sifflets.

L'escadron de cavalerie de la garde civique cantonné rue Royale, dans l'hôtel de M. Mathieu, vient de se tenir prêt à charger.

LA SITUATION S'AGGRAVE

Coups de revolver. — Les réverbères éteints. — Conflits entre manifestants et la garde civique.

11 heures 20. — A 11 heures 15, les manifestants sont refoulés, une partie jusqu'à l'église Sainte-Gudule, une autre partie jusqu'à la colonne du Congrès, et le reste à l'entrée de la rue de la Croix-de-Fer.

AU TREURENBERG

La gendarmerie à cheval a le revolver au poing.

Des cailloux sont lancés sur elle. Les gendarmes tirent des coups de revolver en l'air. C'est à ce moment qu'un peloton de gendarmes à pied arrive au pas de course gymnastique, pour appuyer la cavalerie.

On commente vivement l'attitude provocatrice des gendarmes. Aussi, la police elle-même proteste, et on vient de se rendre auprès du procureur du roi, pour lui faire part de la situation critique.

Un manifestant est blessé d'un coup de sabre à la rue du Treurenberg. Un autre manifestant est blessé au bras d'une balle de revolver par un gendarme à cheval, de garde à la rue du Treurenberg, et qui a tiré sur lui, au moment où il voulait passer.

Un gendarme à pied est blessé près de l'église Sainte-Gudule, où les manifestants stationnent. Il est renversé d'un coup de brique au front et conduit chez un pharmacien, pour y recevoir des soins.

Un agent de police reçoit à la tête un coup de pierre ; le sang coule abondamment.

Dans la rue du Coude, les manifestants ont enlevé les pavés en plusieurs endroits pour les lancer dans les jambes des gendarmes. Un passant qui se présente devant le peloton pour traverser et se rendre chez lui, est repoussé d'un coup de crosse à la bouche. Il a deux dents brisées.

Etablissements mis à sac

A minuit et demi un porteur de pains de la Maison du Peuple a été transporté au local de la Coopérative. Il a la jambe traversée par une balle.

Au coin de la rue de la Montagne et du parvis Sainte-Gudule, la vitrine d'un fabricant d'images pieuses a été défoncée. Ce magasin a été mis à sac et c'est ce qui a provoqué les violentes charges de la police qui, sabre au clair, a dispersé, non sans peine, les manifestants groupés en masses serrées sur la terrasse de l' « Universel », en face du Passage.

Un groupe de sept cents manifestants montent la rue Joseph-Stevens, mais est refoulé par les chasseurs-éclaireurs. Les manifestants ont lancé des pavés sur la garde civique.

Cinq charges de gendarmerie

Il y a eu cinq charges de gendarmerie dans le Treurenberg, la première fois par les gendarmes venant de la rue Royale, les autres fois venant de la rue de Louvain.

Un monsieur me raconte qu'il a vu un manifestant frappé d'un coup de sabre. Un agent de police a dit : « Ne frappez pas ! »

Un gendarme a répondu : « Frappez dans le tas ! »

La garde civique vient d'être mobilisée Montagne du Parc.

Les vitres des réverbères sont brisées.

Les vitres brisées

Une des bandes de manifestants, partie du Treurenberg, a parcouru les rues du bas de la ville, brisant à coups de bâton et de briques les vitres des magasins, partout où elle en rencontraient qui n'étaient pas protégées par les volets.

Une grande glace de la maison de l'Ours Blanc, rue Sainte-Gudule, a été brisée comme par une bombe ; plus loin, ce sont les glaces de la marbrerie de Merbes-le-Château, qui ont payé leur tribut à l'émeute, puis les maisons portant les numéros 17, 7 et 4.

Refoulée dans la rue d'Arenberg, vers la rue de l'Ecuyer, la bande a fait un détour par la rue des Fripiers et le Marché-aux-Poulets, brisant les vitres de la Grande Maison de Blanc et de la Jeune France.

Puis, envahissant les galeries Saint-Hubert, qui n'étaient pas en ce moment gardées et dont les habitants, la plupart couchés, se sont réveillés au milieu du vacarme, dans une panique que l'on conçoit. C'est à coups de bâton et de pierres encore qu'ont été brisées les vitrines de la passementerie au n° 26, de la maison Siegel, de la maison de modes du n° 17, du coiffeur occupant le n° 11 de la librairie Estace, de la Taverne Royale, d'où les consommateurs se sont dispersés hâtivement devant le tourbillon effrayant.

A ce moment, la police apparaissait, opérait quelques arrestations et dispersait le gros des manifestants.

Coups de revolver tirés par la gendarmerie

On a tiré une vingtaine de coups de revolver sur les manifestants ; un pauvre employé a eu la cuisse traversée par une balle de revolver. Il a été transporté dans un magasin de la Montagne du Parc où des soins empressés lui furent prodigués.

Un agent est intervenu et lui a proposé de le conduire à l'hôpital. L'employé s'y est opposé.

Comme l'agent lui proposait, d'autre part, de le reporter chez lui en voiture, il n'a pas voulu accéder à cette demande parce qu'il devait payer la voiture.

A ce moment le blessé a quitté le magasin soutenu par l'agent et est arrivé dans une autre rue où deux de ses amis l'ont reconduit à son domicile.

M. Olivier Godard, médecin de la garde civique, est arrivé dans le magasin après le transport du blessé et a déclaré que ce transport était imprudent.

Les arrestations

Rue du Treurenberg, M. Veves a arrêté un individu qui venait de lancer un goulot de bouteille vers les gendarmes.

Plusieurs manifestants qui refusaient de circuler ont également été conduits au commissariat de la 4e division où procès-verbal a été dressé à leur charge.

Les blessés

La balle qui a atteint le blessé dont il est parlé plus haut a pu être extraite.

On signale encore d'autres blessés. Un brigadier de gendarmes à pied, qui a reçu une énorme pierre en pleine figure a été transporté au commissariat de la rue de Ligne où M. le docteur Martin lui a prodigué ses soins. Son état est grave.

Un domestique de la rue de Ligne, qui regardait les manifestants, a reçu un coup de sabre sur la tête. Son état est grave. Une femme a reçu un coup de crosse dans le ventre.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Dépêches de nos correspondants particuliers et par fil spécial)

Séance du jeudi 29 juin 1899

M. Deschanel prend place au fauteuil à 3 heures précises.

De nombreux députés sont présents ; MM. Waldeck-Rousseau, Millerand, Monis sont au banc du gouvernement.

Des groupes, à droite, tiennent conciliabules.

La séance est ouverte à 3 h. 15.

Le procès-verbal de la dernière séance, lu par M. Dublée, est adopté, après quelques rectifications.

Il y a beaucoup de monde dans les tribunes et aux galeries.

M. Waldeck-Rousseau dépose un projet.

L'élection de M. Pasqual à Avesnes

M. Boudenoot lit un rapport d'élection ; M. Pascal, élu à Avesnes, est admis.

On adopte un projet de loi intéressant Tanger.

LES ATTAQUES CONTRE L'ARMÉE

M. Lecour de Grandmaison demande à interpeller sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour protéger l'armée contre les attaques d'une certaine presse.

M. Waldeck-Rousseau se met à la disposition de la Chambre pour la date de la discussion.

On crie à droite : De suite ! et à gauche : A un mois !

M. Lecour de Grandmaison dit qu'il importe que l'on sache, avant les vacances, quelle attitude le gouvernement compte prendre à l'égard de l'armée.

M. Lasies dit : M. Waldeck-Rousseau a mis M. de Galliffet à la salle de police. (On rit.)

M. Lecour de Grandmaison veut entrer dans l'exposé de son interpellation, mais M. Deschanel s'y oppose, en disant qu'il s'agit seulement de fixer la date de la discussion.

M. Lecour de Grandmaison dit que M. Waldeck-Rousseau se sert de M. de Galliffet comme d'un paravent. (Protestations).

L'orateur, entrant encore une fois dans le fond de la discussion, M. Deschanel le rappelle une seconde fois à la question et comme M. Lecour de Grandmaison continue, la gauche proteste bruyamment et le Président déclare qu'il va consulter la Chambre pour savoir si la parole sera laissée à l'orateur.

M. de Grandmaison dit qu'il veut savoir si les injures des collectivistes contre l'armée seront tolérées.

En l'absence du ministre de la guerre, il retire son interpellation et constate l'irresponsabilité du ministre de la guerre, auquel se substitue M. Waldeck-Rousseau. (Mouvements divers).

LES SUCRES

La Chambre adopte, avec le bénéfice de l'urgence, le projet portant fixation définitive des taux des primes à l'exportation des sucres pour la campagne 1898-99.

(La séance continue)

SÉNAT

(Dépêches de nos correspondants particuliers et par fil spécial)

Séance du jeudi 29 juin 1899

La séance est ouverte à trois heures dix, sous la présidence de M. Fallières.

Le Sénat adopte, après la discussion immédiate, ordonnée par 250 voix, le projet ratifiant les crédits supplémentaires à ceux inscrits à la loi des finances de 1898, pour simple régularisation des écritures.

(La séance continue.)

Dernières Nouvelles Locales

ROUBAIX

L'affaire Vincre devant le tribunal civil de Lille. — Le tribunal civil de Lille a condamné jeudi les héritiers de M. Vincre père à restituer aux hospices de Roubaix la somme de 6,800 fr. 60 cent.

L'affaire de la rue Pauvrée. — Une descente du Parquet. — Ainsi que nous l'avons annoncé, le Parquet, représenté par M. Delalé, juge d'instruction, accompagné de son greffier, M. Doré, est descendu à Roubaix, jeudi matin, à neuf heures.

Le magistrat s'est rendu aussitôt rue Pauvrée, au domicile de Frédéric Duhot, l'inculpé. Il a interrogé ce dernier ainsi que la jeune fille de Wattrelos qui était à son service en qualité de coursière. Une confrontation a suivi.

Le Parquet a regagné Lille vers midi.

Dernières nouvelles régionales

Les votes des députés du Nord. — Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord :

1° Dans le scrutin sur l'urgence du projet de résolution de M. Déroulède tendant à la revision des lois constitutionnelles. La Chambre a repoussé par 394 voix contre 66.

A voté pour : M. de Montalembert.

Ont voté contre : MM. Bersez, Debève, Defontaine, Delaune, Dron, Evrard-Eliez, Guillain, Lepez, Loyer, Morcrette-Ledieu, Eugène Motte, Pasqual, Plichon, Rogez, des Rotours, Sirot et Weil-Mallez.

Absent par congé : M. Barrois.

2° Dans le scrutin sur l'ensemble du projet de loi portant ouverture de crédits supplémentaires au ministre du commerce et de l'industrie pour l'application de la loi du 9 avril 1898 relative aux accidents du travail. La Chambre a adopté par 342 voix contre 184.

Ont voté pour : MM. Bersez, Debève, Defontaine, Delaune, Dron, Evrard-Eliez, Guillain, Lepez, Loyer, Morcrette-Ledieu, Eugène Motte, Pasqual, Plichon, Rogez, des Rotours, Sirot et Weil-Mallez.

Ont voté contre : MM. Cochin, Dansette, l'abbé Lemire et de Montalembert.

Absent par congé : M. Barrois.

BOURSE DE PARIS
du JEUDI 29 JUIN
(Par dépêche de notre Correspondant Spécial)

Cours précéd.	Tendance : soutenue	Ouverture	2 h. 25	Clôture
101 12	3 0/0	101 ..	101 12	100 85
100 82	3 0/0 Amortissable	100 75	... ..	100 72
102 42	3 1/2 0/0	102 25	102 30	102 25
3995 ..	Banque de France	.... ..	.... ..	3985 ..
4083 ..	Banque de Paris	4075 ..	4080 ..	4082 ..
600 ..	Comptoir National	... ..	... ..	606 ..
727 ..	Crédit Foncier	... ..	719 ..	719 ..
953 ..	Crédit Lyonnais	938 ..	950 ..	951 ..
... ..	Société Générale	600 ..	600 ..	... ..
1585 ..	Lyon	.... ..	... ..	1575 ..
.... ..	Midi	.... ..	.... ..	.... ..
2170 ..	Nord	.... ..	.... ..	2170 ..
.... ..	Orléans	.... ..	.... ..	.... ..
1170 ..	Gaz	.... ..	1150 ..	1150 ..
582 ..	Métaux	.... ..	578 ..	565 ..
3665 ..	Suez	3650 ..	3680 ..	3655 ..
522 ..	Dynamite	.... ..	518 ..	516 ..
95 65	Italien	95 55	95 60	95 55
... ..	Russe Consolidé à 0/0	.... ..	.... ..	.... ..
91 10	— 0 0/0 or 1891	... ..	.. ..	91 05
... ..	— 4 0/0 1894	... ..	.. ..	... ..
91 10	— 3 1/2 0/0 1894	91 ..	.. ..	91 10
... ..	Banque Impériale	.... ..	.... ..	.... ..
253 ..	Andalous	.... ..	244 ..	246 ..
... ..	Autrichiens	.... ..	.... ..	.... ..
153 ..	Lombards	.... ..	.... ..	152 ..
736 ..	Méridionaux	725 ..	735 ..	735 ..
180 ..	Nord-Espagne	178 ..	180 ..	180 ..
216 ..	Saragosse	217 ..	220 ..	219 ..
62 50	4 0/0 Extérieure Espagne	62 55	62 55	62 30
25 80	3 0/0 Portugais	25 60	25 75	.. ..
.. ..	4 0/0 Hongrois or	.... ..	.... ..	.... ..
.. ..	4 0/0 Turc série B.	.... ..	.... ..	.... ..
.. ..	— série C.	26 72	26 70	26 90
.. ..	— série D.	22 95	22 90	22 90
438 50	Chemins Ottomans	438 ..	438 25	438 ..
559 ..	Banque Ottomane	566 ..	566 ..	565 ..
303 ..	Tabacs Ottomans	303 ..	303 ..	301 ..
.... ..	Egypte	.... ..	.... ..	.... ..
.... ..	Alpines	.... ..	.... ..	.... ..
77 25	US At. Chartered	78 ..	78 50	78 25
25 ..	Buffelsdoorn Estate	.... ..	25 ..	.. ..
110 50	Cappe Copper	109 50	111 ..	111 ..
50 50	Champ d'Or	.... ..	.... ..	52 ..
180 50	Consolitated Goldfields	183 ..	183 50	181 ..
710 ..	De Beers	712 ..	715 ..	713 ..
607 ..	Ferreira Gold	.... ..	.... ..	602 ..
204 ..	Geldenhuis Estate	200 ..	202 ..	201 ..
.. ..	Huanchaca	.... ..	.... ..	.. ..
.. ..	Langlaagte Estate	.... ..	57 ..	55 ..
.. ..	Mines d'Or (Comp. Franç.)	.... ..	.... ..	.. ..
.. ..	Mozambique (Comp. de)	69 ..	.... ..	60 ..
48 50	Mossamèdes (Comp. de)	.... ..	.... ..	.. ..
69 75	Randfontein Estate	69 ..	69 ..	66 35
1109 ..	Rio-Tinto	1101 ..	1117 ..	1114 ..
263 50	Robinson Gold	260 ..	262 ..	260 52
160 50	Simmer et Jack	162 ..	162 ..	161 ..
32 ..	Sheba	.... ..	.... ..	30 25
207 50	Tharsis	205 ..	205 ..	205 50
49 71	Transvaal Consol.	48 ..	48 ..	49 ..
.... ..	French South Africa	.... ..	.... ..	252 ..
162 50	East Rand	166 ..	167 ..	165 ..
97 ..	Robinson Bank	.... ..	.... ..	89 ..
64 45	Brésil 4 0/0	63 75	63 85	63 85
73 05	Brésil 5 0/0	73 ..	73 ..	72 65
.... ..	Chinois 4 0/0	.... ..	.... ..	.. ..
.... ..	Toukin 2 1/2 0/0	.... ..	.... ..	.... ..
107 7/8	Consolidé Anglais	.... /	14114/16	107 1/2
25 19	Cheque	25 19 1/2	25 19 1/2	25 20
.... ..	Argentine (République) 5 0/0	.... ..	.... ..	.... ..

COURS AU COMPTANT. — Paris, 29 juin

VILLE DE PARIS		Cours préc.	Clot.	CREDIT FONCIER		Cours préc.	Clôt.
		—	—			—	—
OBLIGATIONS	1855 60 3 0/0	—.—	—.—	Bons	1887	52.00	53.50
	1865 4 0/0	546.00	546.00	Bons	1888	00.00	51.00
	1869 3 0/0	449.00	422.00	Commun.	1879	490.00	490.00
	1871 3 0/0	443.00	441.00	—	1880	495.00	495.00
	1873 4 0/0	549.00	546.00	—	1891	492.00	493.00
	1876 4 0/0	547.00	545.00	—	1892	491.00	491.00
	1886 3 0/0	—.—	—.—	Foncières	1877	000.00	000.00
	1886 3 1/2	—.—	—.—	—	1879	496.00	496.00
	1893 2 1/2	386.00	—.—	—	1883	456.00	452.50
	1893 3 1/2	99.00	100.00	—	1885	479.00	479.00
				—	1885 5%	100.00	100.25
				—	1895	479.00	479.00

BOURSE DE LILLE DU 29 JUIN 1899

Albi	4875 ..	Courrières	2210 ..	Lens	.... ..
Aniche	21000 ..	Crespin	255 ..	— 400	.... ..
Anzin	5950 ..	Denain-Anz.	935 ..	Liévin	.... ..
Azincourt	.... ..	Douchy	1149 ..	Lizny-Aire	605 ..
Blanzy	.... ..	Dourges	21400 ..	Marles	.... ..
Bruay	.... ..	— 400	245 ..	— 70 %	.... ..
— 20	.... ..	Drocourt	.... ..	Meurchin	.... ..
Bully-Gren.	3680 ..	Escarpelle	.... ..	— 5	2125 ..
Campagnac	1100 ..	Ferfay	555 ..	Ostricourt	.... ..
Carvin	4700 ..	Ferques	661 ..	Thivencelles	.... ..
Clarence (la)	995 ..	Flines	.... ..	Vicoigne	.... ..

Bourse Commerciale de Paris
du 29 juin 1899

	Ouv	Clot		Ouv	Clot
Avoines			**Lin**		
Courant	18.00	17.80	Courant	47.00	47.25
Prochain	17.90	17.90	Prochain	47.00	47.00
Juin-Juillet	17.75	17.80	4 premiers	46.75	47.25
4 premiers	16.95	17.05	4 mars	45.00	45.25
4 mars	00.00	00.00	**Colza**		
Seigles			Courant	50.25	50.25
Courant	13.50	13.50	Prochain	50.25	50.25
Prochain	13.40	13.40	4 premiers	50.50	50.50
Juin-Juillet	13.50	13.50	4 mai	51.50	51.75
4 premiers	13.90	13.90	**Alcools**		
4 mars	00.00	00.00	Courant	41.50	41.50
Blés			Prochain	42.00	42.00
Courant	19.90	19.95	4 premiers	37.75	37.75
Prochain	20.10	20.10	4 mai	37.50	37.50
Juin-Juillet	20.20	20.20	**Sucres**		
4 premiers	20.65	20.70	Courant	35.50	35.37
4 mars	00.00	00.00	Prochain	35.62	35.50
Farines			4 premiers	35.62	35.62
Courant	43.65	43.45	4 mars	30.42	30.42
Prochain	43.30	43.40	4 mai	.....	34.50
Juin-Juillet	43.55	43.60	Roux	.....	406..
4 premiers	28.40	28.45	Raffinés	.....	.....
4 mars	00.00	00.00			
Corbeil	....	47..	Circulation	000.00	sacs

LE GÉNÉRAL DE LA ROCQUE

Origine d'une disgrâce

M. le général de la Rocque, interviewé par un de nos confrères de la *Patrie*, a dit que la disgrâce qui l'a frappé a son origine dans la haine que lui voue M. Clémenceau. Cette haine daterait de la séance du 29 juin 1893.

— Il s'agissait de nouvelles pièces d'artillerie, modèle 1894, qui avaient été commandées à l'industrie privée.

M. Clémenceau voulait démontrer que les promesses faites par M. Barbey en 1892 sur la mise en service de ces canons n'avaient pas été tenues et que la flotte française se trouvait démunie de canons à tir rapide, et, par conséquent, en état d'infériorité.

Le leader du parti radical en profitait pour vanter la supériorité des usines étrangères sur les usines françaises.

Ce passage du *Journal Officiel* du 29 janvier (p. 294) résume, du reste, le discours de M. Clémenceau :

« Pendant que les navires allemands avec les canons à tir rapide Krupp ; pendant que les Anglais avec les canons à tir rapide Armstrong ; pendant que les Italiens avec les canons à tir rapide Armstrong développaient une force d'attaque incomparablement supérieure aux nôtres, que faisait la science moderne de notre administration de la marine ? Je le dis avec regret : elle ne faisait rien. »

Je répondis à M. Clémenceau comme mon devoir de soldat et de patriote me commandait de lui répondre (*Officiel* p. 296)

... « Je me considère comme [illegible]ant pour intérêt et pour devoir de m'efforcer non seulement de donner à notre flotte la meilleure artillerie, mais, de plus, de faire que nos industriels français fabriquent autant que possible pour les flottes secondaires une artillerie supérieure à celle de leurs rivaux de l'étranger : Krupp et Armstrong.

» Quant à moi, j'ai déjà employé une large part de mon temps et de mes efforts pour atteindre à ce résultat, et je crois pouvoir me vanter sans hésitation d'avoir fait plus pour ce succès qu'aucun des discours de M. Clémenceau. »

M. Clémenceau me voua dès ce moment une haine persistante et le résultat fut celui que vous connaissez.

— Mais j'ai maintenant recouvré ma liberté, nous déclare en terminant le général, et personne ne peut m'empêcher de dire ce que je pense. Je le dirai.